

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 10 JUILLET 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

Présents : Didier ROUX - Paul SAGE - Patrice MAILLY - André TREMEAUD - Jean-Marie JOBARD
Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD - Jean-Marc DURY - Vincent FENEON - Marion GAIN - Isabelle GILLES -
Valérie LACROIX - Valérie PILLOUX

Procurations : Valérie AUPECLE à Marion GAIN
Hubert FENEON à Jean-Marc DURY

Absents :

Secrétaire de séance : Valérie LACROIX

Date de convocation : 3 juillet 2015

Date affichage : 6 juillet 2015

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 juin 2015, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire, Didier ROUX demande la possibilité de rajouter 2 délibérations :

- Vente de tuiles
- Achat d'une remorque

Intervention du Docteur Guillaume BALLY :

Futur résidant à Saint Julien de Civry, le Docteur Bally pourrait peut-être, à plus ou moins long terme, assurer une permanence de soins dans la commune, lorsque le Docteur Patrice Maïly sera en retraite. Cependant, son activité principale sera à la Maison de Santé de Charolles.

La recherche d'un local répondant aux normes d'accessibilité, éventuellement mutualisé avec le cabinet infirmier, est à l'étude.

Délibérations :

1/ Accessibilité des ERP / prorogation :

Trois établissements recevant du public sont non accessibles.

Pour deux d'entre eux, la mairie et le salon de coiffure, la commune est en mesure de déposer l'Ad'AP dans les délais (27/09/2015).

Pour le 3^{ème} qui concerne l'église, la commune rencontre de grandes difficultés techniques pour trouver une solution car l'édifice est très surélevé et en bordure de route.

C'est la raison pour laquelle la commune demande pour ce 3^{ème} lieu, une prorogation de délai nécessaire pour travailler le choix de cette solution technique qui de toutes manières sera très onéreuse.

15 voix pour.

2/ Surveillance des activités liées au changement des rythmes scolaires :

Le conseil donne son accord pour 2 heures par semaine pour 35 vendredis pour l'encadrement du temps périscolaire.

13 voix pour ; 2 abstentions

3/ Location logement de la cure :

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 14-2015 du 27 mars 2015.

Le Maire, Didier ROUX, expose au Conseil Municipal que le logement situé au rez-de-chaussée du bâtiment de l'ancienne cure est libre depuis le 1er mai 2015.

Des travaux de réfection ont été réalisés début juillet.

Il indique qu'il a reçu une demande de la part de Sarah GUICHARD, apprentie au salon de coiffure de la commune.

Sarah GUICHARD demande à quitter le logement au-dessus de la mairie (beaucoup trop grand pour une personne seule) et à louer le logement situé au 1er étage du bâtiment de l'ancienne cure (29 m²).

15 voix pour

4/ Vente de tuiles :

Le conseil accepte la vente de tuiles du site Guttenberger au prix de 60 € à Armand Brigaud, qui quitte la salle pour le vote.

14 voix pour

5/ Achat d'une remorque :

Le conseil donne son accord pour l'achat d'une remorque de marque Maitre pour atteler au tracteur communal au prix de 2400 € TTC.

15 voix pour

Divers :

1/ Point sur le paiement des loyers des locataires :

Le point sur le paiement des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

2/ Point sur le dépôt de pains :

Le chiffre d'affaire du mois de juin, est de 3 300 euros, ce qui est stable.

Le dépôt sera fermé du mardi 4 août au dimanche 23 août inclus

3/ Point sur l'avancée du site multi service :

Le permis de construire a été déposé le 20 juin.

4/ Ecole : rentrée septembre 2015 :

La directrice de l'école, Cécile Emorine, quitte son poste, et sera remplacée par Aurélie Barridon.

A Saint Julien, 42 élèves seront scolarisés, et à Lugny 42 enfants. Au niveau du petit bus, 24 enfants inscrits.

5/ Garderie périscolaire :

Le conseil municipal prend connaissance d'un courrier du personnel de la garderie.

6/ Home Age Solidaire

Un questionnaire a été adressé aux personnes de plus de 65 ans, en vue de connaître leur opinion et leurs attentes en matière d'hébergement.

7/ Logement au 1^{er} étage de la cure :

Des travaux avaient été budgétés pour cet appartement (chaudière, fenêtres, isolation des combles et chauffe-eau). Des devis seront demandés dans un premier temps pour les fenêtres et la chaudière.

Questions diverses :

Le stationnement devient problématique lors des Marsti, des véhicules se garant systématiquement en épi aux abords de l'église. Il est envisagé d'acheter des panneaux « stationnement interdit » pour les installer chaque 1^{er} vendredi du mois.

La micro-crèche a connu ces derniers jours des températures avoisinant les 30 degrés. Un devis sera demandé pour l'achat d'un climatiseur.

**Prochaine réunion de conseil :
Vendredi 24 juillet 2015 à 19h00**